

en ligne en ligne

BIFAO 97 (1997), p. 165-180

Francis Janot

Inhumations dans les ruines au complexe funéraire du roi Pépi Ier.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

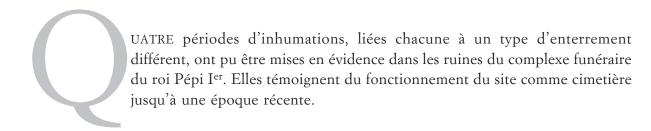
Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Inhumations dans les ruines au complexe funéraire du roi Pépi I^{er}

Francis JANOT



■ Inhumations dans des sarcophages au Nouvel Empire

Durant la campagne de fouille 1969-1970, la Mission archéologique française de Saqqara (MAFS), qui travaillait alors au dégagement du groupe des cinq magasins parallèles (I' à IV') adossés à la pyramide, au sud du sanctuaire du temple funéraire de Pépi I^{er}, avait déjà retrouvé à l'étage des magasins II', III' et IV' des enterrements ¹ répartis sur deux niveaux distincts ². Au niveau inférieur, protégés sous une couche de limon du Nil renforcé par de

Nous sommes reconnaissant à la MAFS (Jean Leclant, Audran Labrousse et Catherine Berger) de nous avoir permis d'étudier cet ensemble funéraire et d'accéder aux archives de la mission afin de pouvoir préciser les découvertes réalisées dès 1970. Toute notre gratitude va aussi à notre ami Frédéric Cartier, qui a effectué plusieurs clichés sur le terrain, et à Jean-François Gout (Ifao), qui a réalisé, dans des conditions difficiles, les clichés des inscriptions et du crâne reconstitué du jeune enfant.

Nous avons plaisir à remercier également Sylvie Marchand (Ifao) pour la vive attention qu'elle a bien voulu porter à l'amphore et pour la gentillesse avec laquelle elle nous a communiqué ses propres études. 1 J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 40, 1971, p. 233-234; J.-Ph. LAUER, «Recherches et travaux à Saqqarah (campagne 1969-1970)», *CRAIBL* 1970, p. 484-503 et précisément p. 491-493, pl. VIb; J.-Ph. LAUER, *BSFE* 62, 1970, p. 41; *id.*, «Rapport sur les travaux à Saqqarah (26 novembre 1969-25 mars 1970)», *ASAE* 62, 1977, p. 201-205; pour le plan de situation des magasins, cf. C. BERGER, A. LABROUSSE, J. LECLANT, «Présentation préliminaire de la céramique recueillie par la MAFS au temple haut de Pépi l^{er} à Saqqarah. Campagnes 1970-1971 1978-1979», *Publications de l'URA nº 4 (CNRS), Cahiers nº 2*, Paris, 1979, p. 3.

Le contexte des découvertes apparaît très bouleversé. Dans le fond du magasin II', trois momies ont été retrouvées parmi lesquelles se trouvait un homme, étendu en décubitus dorsal, la tête disposée à l'ouest et les mains croisées sur le pubis ; tout près se trouvait le corps d'une femme, dans la même position, coiffée d'un chignon roulé au-dessus de la tête. Le fond du magasin III' contenait à nouveau deux corps. Le magasin IV' a révélé deux autres inhumations dans des tiges de palmiers. la paille, des sarcophages anthropoïdes ou simplement rectangulaires en bois, décorés ou non, ont été mis en évidence ³. L'ensemble des objets et des céramiques disposé autour des caisses permet de les attribuer au Nouvel Empire, précisément à la XIX^e dynastie ⁴.

Inhumations dans des lattis ou en cercueil de la III^e Période intermédiaire jusqu'à la Basse Époque

Au niveau supérieur de la couche d'occupation des magasins II', III' et IV', directement déposés dans les déblais, de nombreux corps étaient protégés par des lattis; certains portaient des traces de feu ⁵. Ils étaient accompagnés de grandes jarres qui contenaient soit des linges, soit des graines décomposées ou carbonisées ⁶, très probablement des rejets d'embaumement.

En 1996, au cours d'une nouvelle campagne entreprise dans l'énorme masse de déblais qui recouvrait les ruines de la pyramide du roi et les tombeaux de deux épouses royales ⁷, la mission archéologique découvrit deux nouvelles inhumations : la première dans un lattis et la seconde probablement dans un cercueil en bois [fig. 1].

A. Le lattis

Contre le remplissage du mur sud du péribole de la pyramide de Pépi I^{er}, orienté est-ouest, un lattis était volontairement rangé le long des blocs, dans un souci évident de protection.

L'inhumation reposait sur une couche de déblais à 70 cm au-dessus du niveau du sol. Le lattis est fait de longues nervures de palmiers, assemblées les unes aux autres par une douzaine de rangées de cordes en fibres de palmier, disposées régulièrement tous les huit centimètres [fig. 2 et 8]. Au cours du temps, le sable a comblé progressivement les espaces laissés libres par la disparition des chairs, permettant le maintien des connexions anatomiques.

- **3** Le magasin II' a livré de très nombreux fragments de sarcophages en bois, dont quatre ont pu être plus ou moins reconstitués.
- Le magasin III' contenait, disposé en son centre, un sarcophage anthropoïde, qui enfermait un corps momifié couché sur le côté gauche, la tête regardant à l'est. Le cercueil ne contenait aucun objet, mais autour se trouvaient, (outre un important matériel funéraire dont deux shaouabtis), une jarre et son bouchon qui contenaient encore des rejets d'embaumement sous forme de sachets remplis de matière blanche. D'autres sachets semblables ont été retrouvés épars autour du cercueil.

Le magasin IV' a révélé, également déposé en son centre, un sarcophage en bois, orienté nord-sud, enfermant un corps posé sur le côté gauche, la tête disposée à l'ouest et au fond de la pièce, un autre sarcophage qui renfermait le corps d'une femme; cf. J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 40, 1971, p. 233;

- J. LECLANT, *Orientalia* 53, 1984, p. 366; J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 55, 1986, p. 259 et pl. XXIX, fig. 34-35.
- 4 Déjà, du matériel daté du Nouvel Empire, dont un fragment de masque en toile plâtrée, avait été recueilli à l'intérieur de la pyramide de Pépi ler, A. LABROUSSE, *L'architecture des pyramides à textes*, *BdE* 114/1, 1996, p. 175 et 114/2, p. 79, fig. 130 a et h
- 5 J.-Ph. LAUER, « Recherches et travaux à Saqqarah (campagne 1969-1970) », *CRAIBL* 1970, pl. VI, b et VII, b.
- **6** Il s'agit des amphores M Il' 54, 55, 56, C. BER-GER, A. LABROUSSE, J. LECLANT, « Présentation préliminaire de la céramique recueillie par la MAFS au temple haut de Pépi ler à Saqqarah. Campagnes 1970-1971, 1978-1979 », *Publications de l'URA nº 4 (CNRS), Cahiers nº 2*, Paris, 1979, pl. 2; B. Bruyère a retrouvé dans la tombe pillée nº 1069, que l'on
- attribue à Ani, les même types d'amphores aux contenus identiques: B. BRUYÈRE, Rapport préliminaire de la fouille de Deir el-Médineh (1926), FIFAO IV/3, 1927, p. 27-37, précisément p. 33, fig. 18 A et B; les jarres trouvées dans le magasin III' et examinées par J. Bourriau ne peuvent être antérieures à la XXVIe dynastie: Ce modèle a pu perdurer jusqu'à la XXVIe dynastie; parmi les céramiques retrouvées, « il y a lieu de signaler également la trouvaille d'un fragment de sarcophage anthropoïde en terre cuite du type dit araméen. Ce sarcophage remonterait ainsi, comme là, probablement au plus tôt, de l'époque perse », J.-Ph. LAUER, « Recherches et travaux à Saqqarah (campagne 1969-1970) », CRAIBL 1970, p. 493.
- 7 Inenek/Inti et la reine de « l'ouest », J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 59, 1990, p. 364; J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 61, 1992, p. 247-249 et J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 62, 1993, p. 209.

La disposition initiale du corps dans le lattis doit donc être parfaitement conservée. À un moment donné, la chute de blocs du mur a brisé, sur plus d'un mètre de longueur, les tiges de palmiers protectrices, désorganisant, essentiellement au niveau des pieds, les structures osseuses.

Cette modeste demeure d'éternité mesure 210 cm de longueur pour une largeur de 25 cm mesurée aux deux extrémités.

À l'extrémité supérieure du lattis était encore en position un système de fermeture enchevêtrant intimement deux gros brins de corde [fig. 3]. Le mode de serrage utilise une première corde, de deux centimètres de diamètre, pour solidariser l'ensemble des tiges de palmier grâce à deux enroulements simples. Les deux brins de la corde se réunissent sur le devant du lattis. Le brin à nouer, qui se termine par un nœud plat, décrit deux boucles qui passent entre les deux tiges centrales tout en emprisonnant le brin libre [fig. 4]. Il s'agit d'un nœud de cabestan ⁸. Une seconde corde, de six centimètres de diamètre, forme une ganse qui enserre les deux tiges centrales et va fermer le lattis, tout en emprisonnant le brin libre de la première corde. Nous pourrions l'appeler pseudo-demi-cabestan ⁹. Une des extrémités d'un brin est terminée par un nœud plat [fig. 5].

Au niveau des pieds on a retrouvé un système de fermeture malheureusement sectionné, qui devait fermer l'extrémité inférieure; le nœud lui-même a disparu.

Après l'ouverture du rabat droit déposé au-dessus de l'extrémité gauche, le corps apparaît, sous une fine couche de sable, la tête orientée à l'est. Soulevant un premier linceul stuqué de couleur crème, parfaitement conservé [fig. 6], nous avons dégagé un second linceul noirci par le contact avec les produits utilisés pendant une momification hâtive. Plusieurs épaisseurs de linges et de bourrages de couleur noire très sombre sont retrouvés regroupés au niveau du cou; ils s'étendent jusqu'à la fourchette sternale qui constitue la limite supérieure du thorax [fig. 7]. Quelques bandelettes éparses entourent encore les membres supérieurs et inférieurs. Il est très facile de mettre en évidence les ossements de couleur jaune-orange qui ne portent eux aucune trace d'imprégnation de couleur noire, si caractéristique de l'action du bitume.

Déposé à quarante centimètres de l'extrémité supérieure du lattis, ce squelette, mesurant 156 centimètres en position, est étendu en décubitus dorsal, la tête regardant vers le nord. Il a les bras allongés le long du corps et les mains déposées sur le pubis. Les jambes sont dans le prolongement du corps, les pieds réunis [fig. 9].

Au-dessous du crâne, des cheveux noués en une fine natte ont été retrouvés.

On a pu estimer l'âge au décès de ce jeune adulte, de sexe féminin, entre 23 et 25 ans. Les lignes de soudure des épiphyses aux diaphyses des os longs, ainsi que la présence d'une zone d'hypervascularisation, sont encore bien visibles. Le crâne était entièrement comblé de

logue et spéléologue, membre de la mission archéologique de 'Ayn Manâwir (Ifao), que je remercie très vivement

⁸ « [...] qui a la caractéristique de se serrer sur les tiges centrales et de ne pas coulisser. Le passage de la partie descendante de la corde dans le nœud, contre la tige, n'apporte pas de caractéristiques supplémentaires »; G. BUDWORTH, *Le livre des nœuds*, Paris, 1993, p. 24.

[•] Ses caractéristiques: il permet de faire coulisser la deuxième corde, tout en maîtrisant la vitesse de défilement. Par rapport au demi cabestan, il présente des risques de blocage beaucoup plus élevés ». Toutes les informations sur les nœuds m'ont été aimablement fournies par Thierry Gonon, archéo-

sable. Le cerveau n'a pas été retrouvé; pourtant les structures ethmoïdales ont été épargnées. La momification paraît avoir été superficielle et effectuée rapidement.

Au niveau de la voûte crânienne, on observe que la gouttière sagittale, constituée par la réunion des deux os temporaux, débute par une dépression en cupule qui s'étend entre les portions s3 et s5. Ses berges sont arrondies. Le fond contient un os d'aspect non pathologique. Au niveau de l'os occipital, on note la présence d'un os surnuméraire dit épactal. Latéralement, l'inion est bien marqué avec un léger torus sus-orbitaire. De face, on remarque une forte déviation des os propres du nez vers le côté gauche. À la mandibule, l'éminence massétérine et la symphyse mentonnière sont bien marquées. Les gonions sont légèrement éversés. Un fragment de linge est encore adhérant sur le corps et la branche montante mandibulaire gauche. La canine supérieure gauche (23) est soit absente soit incluse dans le maxillaire; seule la canine lactéale (73) est encore présente sur l'arcade. Une dent de sagesse unique (18) se trouve sur l'arcade.

B. Le cercueil en bois

À 3,60 mètres du mur d'enceinte nord du complexe de la reine Inenek/Inti, un second corps fut retrouvé déposé probablement dans un simple cercueil en bois, dont il ne subsistait plus que quelques fragments, principalement au niveau des membres inférieurs [fig. 10]. Perturbé au moment de sa découverte, le défunt reposait, en décubitus dorsal, à 60 cm audessus du niveau du dallage. Orienté selon l'axe est-ouest, il s'agit du squelette d'un homme jeune qui mesure, en position, 1,42 m de longueur. Ni bandes ni bandelettes n'ont été retrouvées sur le corps. Il devait être recouvert d'un simple linceul dont un petit morceau a pu être mis en évidence au niveau de l'os malaire gauche. La tête déposée à l'ouest était encore couverte de quelques mèches de cheveux. Il avait les bras allongés le long du corps et les mains déposées sur le pubis. Allongées dans le prolongement du corps, les jambes étaient réunies, les pieds joints. Leur position relevée marque bien la limite inférieure de la caisse. Au niveau du pourtour du corps, le sable a conservé, sur quelques centimètres d'épaisseur seulement, l'empreinte et la coloration brune de ce contenant [fig. 11].

L'âge au décès de cet homme jeune a été évalué à 20-23 ans ¹⁰. En effet, certains os longs, comme l'humérus, ne présentent plus la trace de soudure de la diaphyse avec l'épiphyse. En revanche pour le fémur et le tibia, la ligne de fusion des points d'ossification secondaire des têtes épiphysaires avec le corps de l'os est encore bien visible. La ligne d'ossification subsiste au niveau de la tête avec une zone d'hypervascularisation. Au niveau de l'os coxal, la ligne d'ossification secondaire au niveau de la crête iliaque supérieure est bien visible.

10 D. FEREMBACH, I. SCHWIDETSKY, M. STLOUKAL, « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette », Bull. Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris 6, XIII, p. 7-45. G. OLIVIER, Pratique anthropologique, Paris, 1960; C. MASSET, Estimation de l'âge du décès par les sutures crâniennes, thèse de sciences, Paris VII, 1964.

La boîte crânienne contenait encore le cerveau sec et rétracté. Seules trois dents de sagesse supérieures (18 et 28) et inférieure (38) sont parfaitement en place dans leurs alvéoles. La dent de sagesse inférieure droite (48) est incluse en position horizontale dans l'os mandibulaire.

En vue latérale, l'os frontal présente une très légère glabelle, l'inion est très peu marqué. La hauteur de l'apophyse mastoïde est de 23 mm.

La cause de la mort n'a malheureusement pas laissé d'empreinte sur l'os.

Inhumation en amphore de l'époque perse

Déjà en 1992, au cours d'une campagne entreprise dans le secteur des complexes funéraires des épouses royales de Pépi I^{er}, la mission archéologique ¹¹ avait découvert une amphore à anses de panier enfouie dans l'énorme masse de déblais.

Elle procède de la même intention que les inhumations en lattis et en cercueil: enterrer rapidement et à peu de frais.

À 50 cm du montant est de la porte d'entrée de l'ensemble de la reine Inenek/Inti, a été dégagée une grande amphore incomplète qui reposait couchée dans les déblais, à 90 cm audessus du niveau du dallage. Brisée intentionnellement au niveau de l'épaule et du fond, elle renfermait le squelette d'un enfant déposé en décubitus dorsal, le corps orienté selon l'axe est-ouest, la tête à l'est [fig. 12].

Conservée sur une hauteur de 89 cm, l'amphore présente un diamètre d'ouverture de 14 cm. La panse est conique et le talon cylindrique plein. Cette amphore est dépourvue de col et sa lèvre est évasée simple. Ses deux anses verticales et épaisses ont une section ovale. Elles ont été soigneusement appliquées (à l'intérieur de la panse, se distinguent nettement les empreintes digitales de l'artisan) et coupées en «queue de rat» à la surface [fig. 13-14]. La pâte est compacte avec comme inclusions des grains de quartz. Cette céramique, anciennement réparée, a été réutilisée comme sarcophage. D'importation chypriote ou palestinienne 12, elle peut être datée du VI^e siècle avant J.-C. 13. Pour qui veut bien regarder plus attentivement, elle possède, sur le pourtour de sa panse, une série de *dipinti* ainsi que trois inscriptions en démotique [fig. 15] parfaitement bien conservées, tracées à l'encre noire 14.

11 J. LECLANT, « Recherches aux pyramides des reines de Pépi let à Saqqarah en Égypte », Académie de Belgique, Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques 4, 1993, p. 74-82; J. LECLANT, « Le pharaon Pépi let et ses reines : une aventure archéologique à Saqqara », Académie des Beaux-Arts 7, Paris, 1994, p. 1-13; J. LECLANT, G. CLERC, Orientalia 61, 1992, p. 246-249 et J. LECLANT, G. CLERC, Orientalia 62, 1993, p. 209.

12 E. GJERSTAD, The Swedish Cyprus Expedition IV/2, 1948, p. 241-243 et p. 247-249; Y. CALVET, « Les amphores chypriotes et leur diffusion en

Méditerranée orientale », *BCH*-suppl. 13, 1986, p. 504-514; on retrouve ce type d'amphore dans les fouilles de Tell el-Herr, B. Gratien, D. Soulle, «La céramique de Tell el-Herr, campagne 1986 et 1987, étude préliminaire », *CRIPEL* 10, 1988, p. 23-55; E. STERN, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period 538-332 B.C.*, *Biblical Archeology Review Publication Award*, 1984, p. 112, n° 157; P. ANUS, R. SA'AD, «Habitations de prêtres dans le temple d'Amon de Karnak », *Kêmi* 21, 1971, p. 225, fig. 10; R. HUMMEL, S. SHUBERT, «Preliminary Report on the Ceramics from the 1992 Season at Mendes »,

JSSEA 21/22, 1991-1992, p. 13-19 et plus précisément p. 14-15, fig. 2.

13 Selon Sylvie Marchand, on rencontre ce type de jarre depuis la XXVIº dynastie jusqu'au début de l'époque ptolémaïque (début IIIº-fin IVº). W.M.F. Petrie l'attribue au VIIº-VIº siècle avant J.-C.: W.M.F. PETRIE, Naukratis, Londres, 1888, p. 42, pl. XVII.

Une amphore semblable portait l'inscription suivante : « cinq mesures d'huile » : E. STERN, *op. cit.*, p. 111.

14 Les inscriptions, actuellement en cours d'étude par Michel Pezin, feront l'objet d'une prochaine publication.

Le crâne du jeune enfant, en très mauvais état de conservation, a pu être étudié dans le magasin de la mission. Après un minutieux travail d'identification, quelques vestiges cranio-faciaux ont pu être reconstitués [fig. 16]. Il n'a malheureusement pas été possible de raccorder les os du massif facial à la calotte crânienne. L'âge au décès de ce jeune enfant a pu être déterminé d'après le degré de minéralisation et les stades d'éruption des différentes dents lactéales encore présentes sur les vestiges maxillaire et mandibulaire (Uberlaker, 1978). Nous l'estimons à 12 mois environ ¹⁵.

Au niveau des deux hémi-maxillaires incomplets [fig. 17], les deux incisives lactéales latérales (52 et 62) ont achevé leur édification coronaire et leurs racines sont à moitié formées. L'édification coronaire des prémolaires de lait (54, 64 et 65) est bien terminée. Les germes de la dent de six ans n'ont malheureusement pas été retrouvés.

Au niveau mandibulaire [fig. 17], la soudure des deux hémi-mandibules est effectuée. La migration, plus ou moins verticale, des incisives centrales lactéales (71 et 81) n'est pas tout à fait terminée. Les incisives latérales lactéales (72 et 82) n'ont pas encore fait leur éruption sur l'arcade. Dans l'os cortical, les couronnes des canines de lait (73 et 83) et des molaires (74, 75 et 84, 85) sont achevées. La position avancée des canines donne à l'os l'aspect d'une forte bosse. Présentes dans leurs alvéoles, les germes des dents de six ans (36 et 46) sont à peu près ébauchés pour moitié. L'éminence mentonnière est bien formée.

Au niveau de l'os frontal, la suture crânienne médio-frontale subsiste sur une hauteur de 17 mm. Le chignon occipital est important.

La taille de cet enfant a été estimée à 68 cm par la courbe extrapolée de Stewart, établie sur la croissance du fémur.

De tels enterrements d'enfants sont attestés depuis l'Ancien Empire. Ainsi, dans le mastaba d'Ima-Pépi à Balat, quatre enfants ont été inhumés de cette manière. Un squelette faisait manifestement partie d'une catégorie sociale plus élevée car il portait encore « des perles, dont sept recouvertes d'un placage d'or ¹⁶ ». À Qau, G. Brunton a également retrouvé des enfants inhumés dans des vases. Les corps, aux connexions anatomiques perturbées, avaient été déposés sans aucun objet ¹⁷. G. Brunton a pu constater une évolution dans la disposition des corps, qui, placés en position contractée à l'Ancien Empire, seront, à partir du Moyen Empire, allongés en décubitus dorsal ¹⁸.

B. Bruyère, lors des fouilles du versant occidental de Gournet Mareï en 1934-1935, a mis au jour un cimetière réservé aux enfants, sans doute du Nouvel Empire. Le fouilleur a reconnu cinq types différents de contenants, variant selon l'âge au décès, dont des amphores usagées. Il s'agissait, dans beaucoup de cas, de ratés de cuisson, impropres à la vente, sans aucune marque hiéroglyphique ou hiératique ¹⁹.

15 D.H. UBELAKER, *Human Skeletal Remains. Excavations, Analysis Interpretation,* Chicago, 1978.

16 A. MINAULT-GOUT, P. DELEUZE, *Le mastaba d'Ima-Pépi, FIFAO* 33, 1992, p. 64; J. Garstang a rencontré de tels enterrements sur plusieurs sites, datés de la IIIe à la VIe dynastie; dans la plupart des cas, l'enfant est déposé, en position contractée, puis recouvert

d'un vase, J. GARSTANG, *Tombs of the Third Egyptian Dynasty at Regânah and Bêt Khallâf*, Westminster, 1904, p. 51-57.

17 G. Brunton, *Qau and Badari* I, *BSAE*, 1927, p. 21-23.

18 G. BRUNTON, *Qau and Badari I, BSAE*, 1927, nl XXV

19 B. Bruyère, Fouilles de Deir el-Médineh (1934-1935), FIFAO XV/2, 1937, p. 11-15; p. 12, fig. 2. Malheureusement, la position des amphores et des corps n'a pas été notée.

Inhumations dans des fosses préparées à une époque indéterminée

En 1997 a été achevé le dégagement de la face ouest de la pyramide de Pépi I^{er}. Sur le sommet du premier gradin, à la hauteur de 6,30 m (12 coudées), deux corps ont été retrouvés, chacun dans une fosse constituée par un assemblage de pierres bien préparées.

Le premier corps, incomplet, entouré de trois linceuls, reposait, protégé dans une peau animale, sur un épais tapis de paille finement hachée. Aucun objet n'a pu lui être associé.

Le second corps, orienté est-ouest, la tête à l'ouest, a été déposé, en décubitus latéral droit fléchi, sur une natte. Sous celle-ci, on a retrouvé une paire de chaussures en cuir avec leurs lacets encore en place et une large bourse en cuir également ²⁰.

En dehors de ces deux enterrements en cours d'étude, on a mis en évidence en 1969 une inhumation unique protégée entre les pierres de parement du sommet du mur sud du magasin I'. Reposant également sur une natte de 1,96 m de longueur, le corps, non momifié, était allongé en décubitus dorsal. Orienté est-ouest, sa tête était appuyée à l'ouest contre un morceau du lanterneau du magasin; posé sur le sommet du mur le corps était bordé sur les côtés par de petites pierres dressées. Enveloppé seulement dans une sorte de linceul très épais, cet adulte de sexe masculin mesurait, en position, 1,60 m de longueur. On avait disposé, le long de son flanc droit, un long bâton de 1,24 m et, près de son pied gauche, un petit flacon ovoïde, à pied élargi, muni d'une anse verticale rapportée qui va de l'épaule au goulot. Cette inhumation pourrait dater de l'époque chrétienne ²¹.

Ces trois enterrements appartiennent sans doute à la dernière période d'inhumation dans le complexe de Pépi I^{er}. Ils ne semblent plus en relation avec l'exploitation en carrière du temple, mais plutôt avec celle de la pyramide.

Dès la XIX^e dynastie, le temple funéraire de Pépi I^{er} était complètement abandonné. En partie détruit ²², il fut utilisé comme cimetière. Des cercueils, décorés ou non, furent alors déposés à même le sol des magasins. Autour on ordonnait un matériel funéraire plus ou moins important et, dans un cas, une jarre, véritable récipient à "déchets" contenant les sanies et les linges du défunt, avait été placée directement à proximité.

À partir de la Troisième Période intermédiaire et jusqu'à la Basse Époque, les dépôts de corps dans des lattis semblent avoir continué, en respectant les inhumations des époques antérieures. Dans les magasins, les corps plus nombreux entraînent une multiplication des rejets d'embaumement, donc de jarres qui ne semblent plus individualisées, mais regroupées, formant ainsi un véritable dépôt. Dans la partie sud du complexe, on retrouve une inhumation

20 Le traitement des objets en cuir a été confié à Michel Wuttmann (Ifao).

«Un important matériel de lampes glaçurées turquoises à long bec en fritte, datées de l'époque mamelouke, avait été retrouvé dans la pyramide », A. LABROUSSE, L'architecture des pyramides à textes, BdE 114/1, 1996, p. 176 et 114/2, p. 80, fig. 131a-e.

21 Il s'agit du flacon T 261 d'après l'inventaire de la mission. La pâte est de couleur beige rosé fine. Sur la panse on trouve un décor de filets horizontaux peints en noir, J.-Ph. LAUER, « Recherches et travaux à Saqqarah (campagne 1969-1970) », *CRAIBL* 1970, p. 493; C. BERGER, A. LABROUSSE, J. LECLANT, « Présentation préliminaire de la céramique recueillie par

la MAFS au temple haut de Pépi I er à Saqqarah. Campagnes 1970-1971, 1978-1979 », *Publications de l'URA nº 4 (CNRS), Cahiers nº 1*, Paris, 1978, pl. 17.

22 A. LABROUSSE, « Le temple funéraire de Pépi I er au Nouvel Empire » dans A.-P. ZIVIE (éd.), *Actes du Colloque « Memphis et ses nécropoles du Nouvel Empire* », CNRS, 1988, p. 67.

isolée dont le corps semble avoir été traité d'une manière sommaire, si seulement il a été traité; il n'y a d'ailleurs à proximité aucun récipient à déchets.

Les plus importants dépôts de jarres, jusqu'à 360 récipients contenant des rejets d'embaumement, ont été mis au jour par R. Stadelmann et K. Myśliwiec lors des fouilles effectuées dans le temple de Séthi I^{er} à Gourna ²³. Ils sont datés, par D. Aston, de la seconde moitié du VII^e siècle avant J.-C. ²⁴; la variété des jarres et leur quantité témoignent d'une installation : a-t-elle fonctionné pendant quelque temps sans interruption ou seulement par intermittence? Il est bien difficile de le préciser.

Au complexe funéraire du roi Pépi I^{er}, les enterrements semblent s'effectuer de manière plus sporadique et à une moins grande échelle. Pourtant, ils répondent sans doute à la même attente : dans les périodes de troubles et de grande instabilité politique aux lendemains incertains, recherchait-on, pour une meilleure vie dans l'au-delà, la protection éternelle de Pharaon?

On ignore à quel endroit les corps étaient préparés; jusqu'à présent, la fouille n'a pas mis au jour de structure spécialisée à cet effet ²⁵.

La volonté de rassembler et de protéger les corps et les sanies est évidente à toutes les époques, tant pour l'enterrement retrouvé devant l'entrée de la reine Inenek/Inti et daté de l'époque perse, que les autres, sans doute plus récents, où les défunts sont abrités dans des fosses aménagées dans la maçonnerie de la pyramide ruinée.

ment; cf. B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir* el Médineh (1934-1935), FIFAO XVI/3, 1939, p. 14; A. BATAILLE, *Les Memnonia*, *RAPH* 23, 1952, p. 215.

²⁵ Du type des Memnonia ou usines d'embaume-

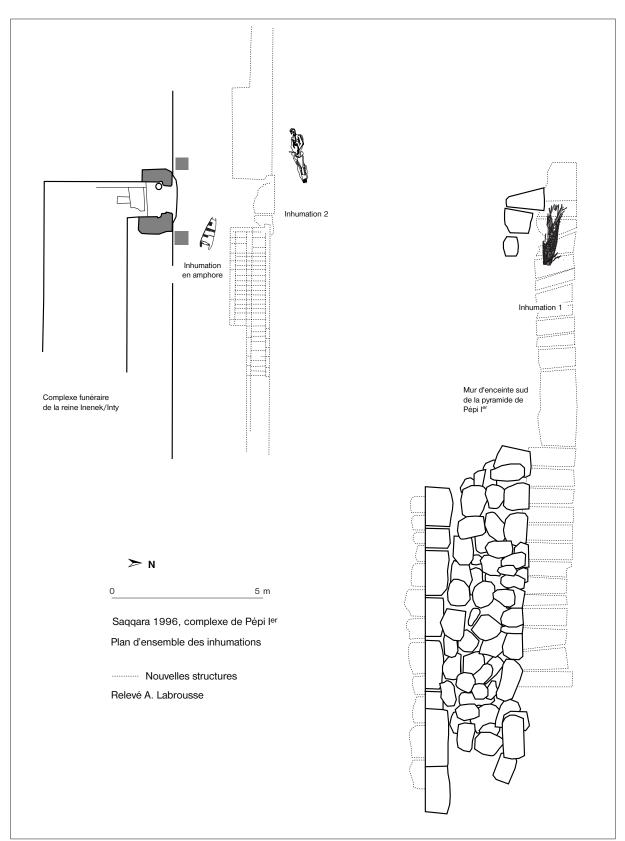


Fig. 1. Position des trois inhumations dans le complexe du roi Pépi ler.

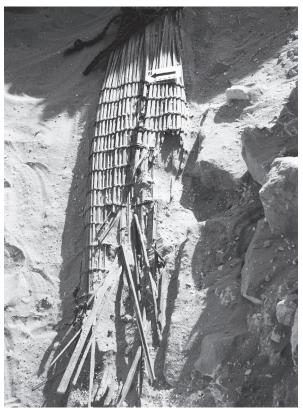


Fig. 2. Inhumation 1 après dégagement, le lattis fermé en place.

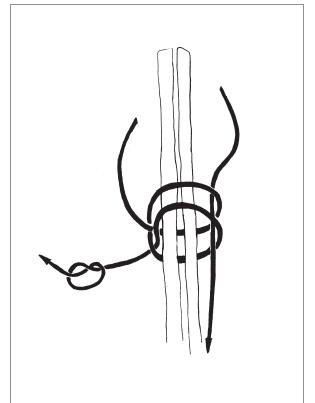


Fig. 4.



Fig. 3. Inhumation 1, détail des nœuds.

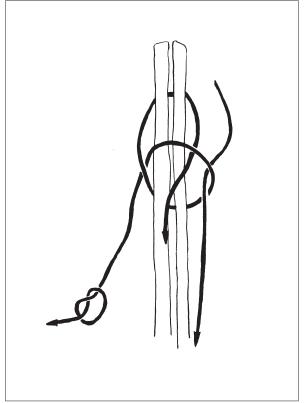


Fig. 5.



Fig. 6. Inhumation 1, détail du linceul recouvrant le visage.



Fig. 7. Inhumation 1, linceul et bandelettes en place.

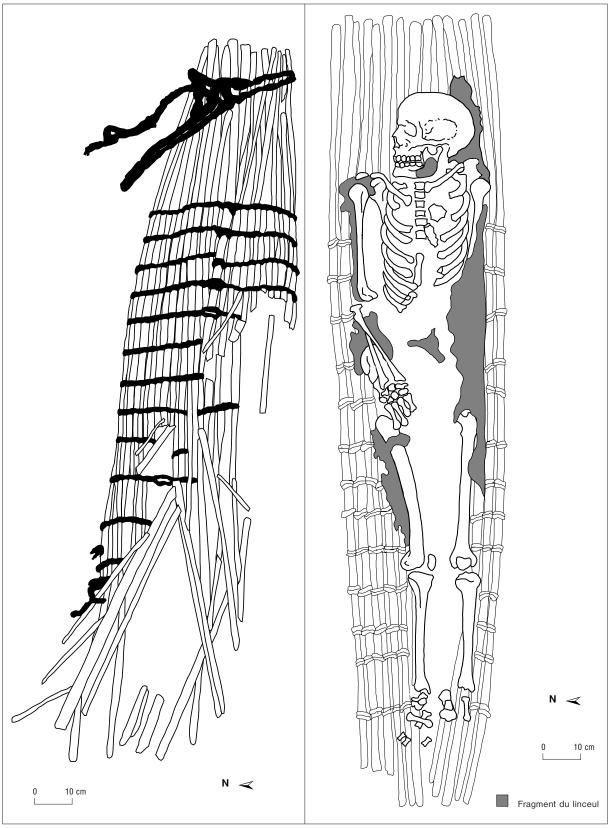


Fig. 8. Inhumation 1, Saqqara 1996. Lattis fermé.

Fig. 9. Inhumation 1, lattis ouvert.

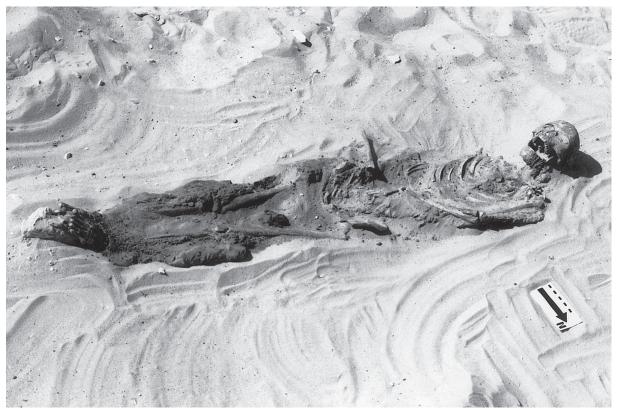


Fig. 10. Inhumation 2 au moment de la découverte.

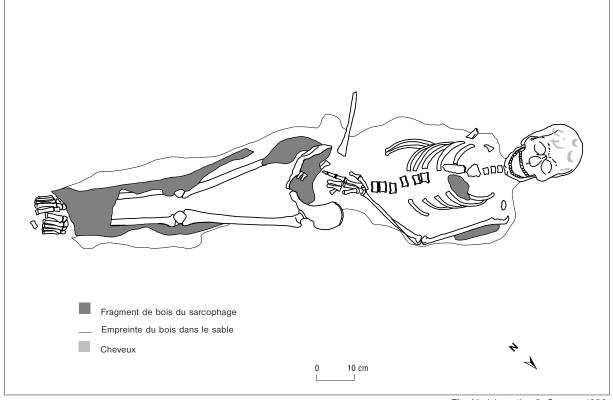


Fig. 11. Inhumation 2, Saqqara 1996.



Fig. 12. Inhumation en amphore au moment de la découverte. Cliché Fr. Cartier.

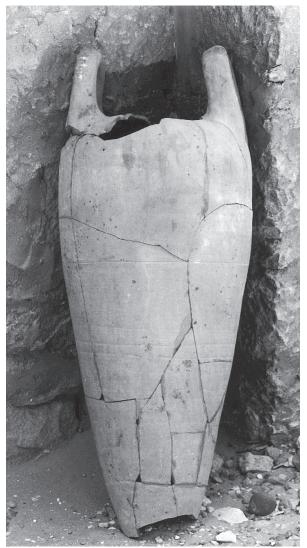


Fig. 13. L'amphore à anses de panier. Cliché J.-Fr. Gout/Ifao.

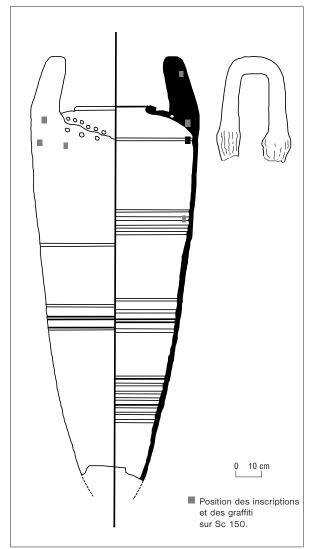


Fig. 14. Inhumation en amphore, Saqqara 1992.

Fig. 15. Les inscriptions de l'amphore. Clichés J.-Fr. Gout/Ifao.



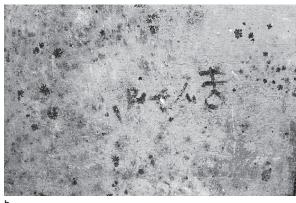








Fig. 16. Les vestiges osseux, vue de face du calvarium. Clichés J.-Fr. Gout/Ifao.

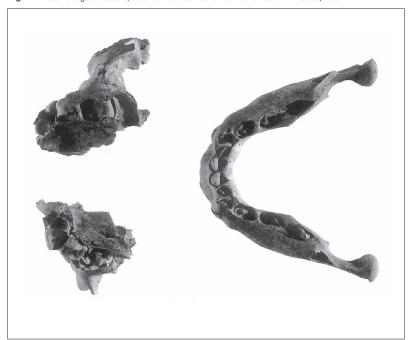


Fig. 17. Vue supérieure de la mandibule et des vestiges maxillaires.

Quelques mensurations anthropologiques de l'enfant trouvé dans l'amphore à anses de panier.

Crâne

Longueur maximale: 145 mm. Largeur maximale: 107 mm. Largeur frontale minimale: 71 mm.

Mandibule

Longueur totale: 52 mm.

Longueur de la branche horizontale : 42 mm.

Largeur bicondylienne: 69 mm.

Largeur bimentale: 28 mm.

Épaisseur de l'os au niveau des PM de lait: 12 mm.

Squelette post-crânien

Longueur de la clavicule droite : 53 mm.
Longueur du radius gauche : 66 mm.
Longueur de l'ulna droit : 74 mm.
Longueur du fémur droit : 107 mm.
Longueur du tibia droit : 85 mm.
Longueur de la fibula droite : 82 mm.